



Sud Touraine Entreprise

# La compétence « Déchets » de Loches Développement

9 octobre 2012



**COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES DEVELOPPEMENT**  
12, avenue de la Liberté – BP 142  
37601 LOCHES Cédex  
☎ : 02 47 91 19 20 / 📠 : 02 47 91 60 28  
[www.lochesdeveloppement.com](http://www.lochesdeveloppement.com)



# 1. Les obligations de la Communauté de Communes en matière de collecte des déchets des entreprises

# 2. L'organisation du service de Loches Développement

# 3. Les projets



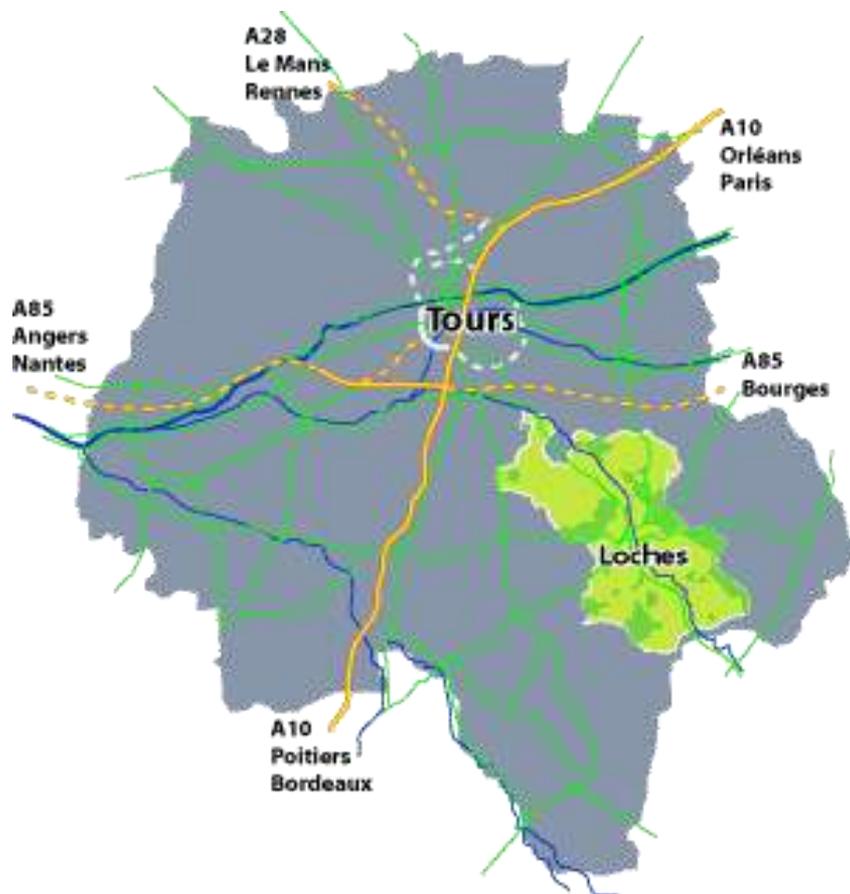


# 1.

## Les obligations de la Communauté de Communes en matière de collecte des déchets des entreprises



# Le territoire de la Communauté de Communes Loches Développement



20 communes, 23 000 habitants, plus de 600 entreprises

## LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace communautaire et l'Environnement
- La politique du logement et de l'habitat
- L'action sociale avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale
- **Les déchets ménagers**
- Les équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Les équipements et la promotion touristique d'intérêt communautaire
- La petite enfance / la coordination jeunesse
- Les gens du voyage
- L'alimentation en eau potable et l'assainissement collectif

## OBLIGATION DE LOCHES DEVELOPPEMENT EN MATIÈRE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Article L2224-13 du Code Général des Collectivités Territoriales : « les communes ou les intercommunalités assurent la collecte et le traitement des déchets des ménages. L'élimination des **déchets courants des entreprises, commerces, artisans et services** relève d'une compétence facultative.

Historiquement à Loches : collecte des déchets des entreprises produisant moins de 1 100 litres de déchets par semaine, tous flux confondus.



# 2.

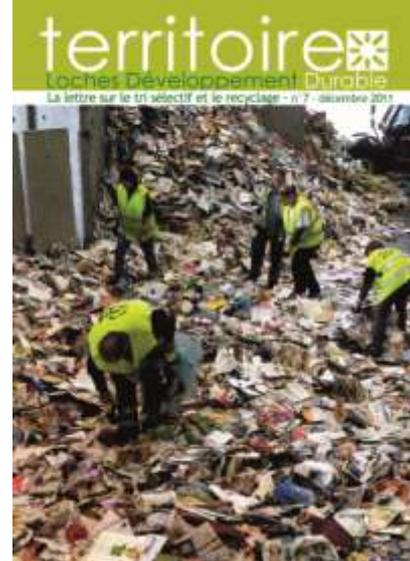
## L'organisation du service de Loches Développement



# Les prestations assurées par Loches Développement :

## Prestations à l'adresse des ménages et des professionnels :

- Collecte en porte-à-porte et traitement des **ordures ménagères** (sacs ou bacs marron), 1 fois par semaine (2 fois dans Loches centre),
- Collecte en porte-à-porte et le tri de la **collecte sélective** (sacs ou bacs jaune), 1 fois par semaine,
- Collecte des points d'apport volontaire « **Verre** » et « **Papier** » (plus de 100 points de collecte),
- Gestion des déchetteries de Chanceaux et du Bois-Joly Node Park Touraine (env. 40 000 passages / an.) : mardi matin réservé aux professionnels à Chanceaux .



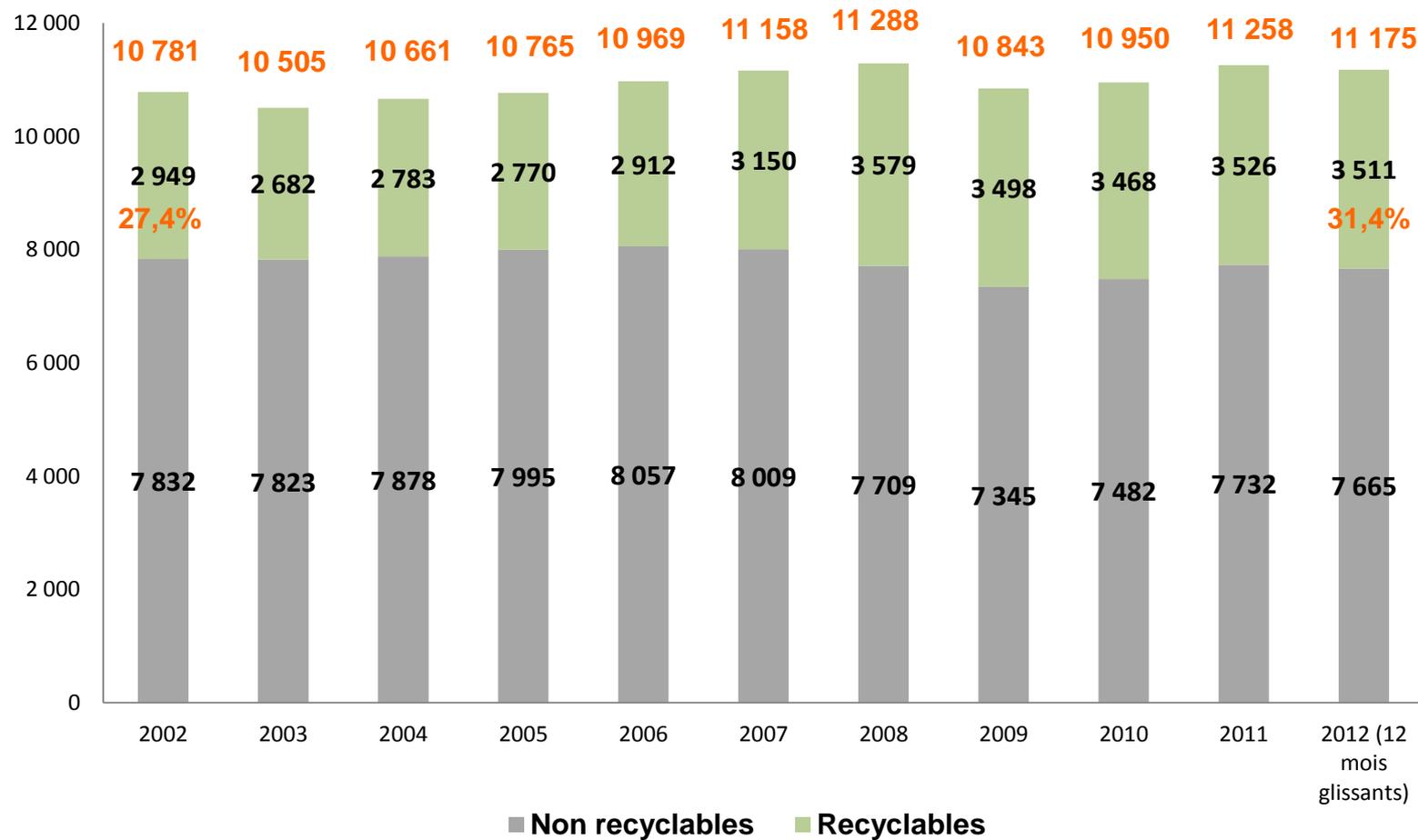
## Prestations spécifiques aux professionnels :

- Collecte des Déchets Industriels Banals à Loches en porte-à-porte le mercredi,
- Collecte des DEIC (cartons) à Loches en porte-à-porte le mercredi.

**Un prestataire principal : COVERED** (contrats 2008-2013), après appel d'offres européen



## Evolution des tonnages de déchets collectés sur le territoire de Loches Développement entre 2002 et fin septembre 2012 :



**310 tonnes de DIB, 50 tonnes de carton DEIC**

## Les ressources financières pour l'exécution du service :

Le service Déchets de Loches Développement : **budget annuel de 2 M €** dont 91% de prestations de service assurées par des entreprises

### Dépenses financées par :

**La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** : 4 tranches (de 5% à 10,70%), en baisse en 2012.

### La Redevance Spéciale d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RSEOM) :

- Mise en place progressive depuis 2006 : Commerces de bouche, hôtels, restaurants, camping, établissements publics et para-publics (collèges, hôpitaux, ESAT, etc.).

- Etude de l'élargissement à l'ensemble des professionnels : plus de 1 000 références !



# 3.

## Les projets



## Les objectifs de Loches Développement :

- réduire les déchets collectés sur le territoire de la Communauté de Communes,
- améliorer la valorisation,
- contenir les coûts de la collecte et du traitement.

## Les axes de travail de 2012-2013 :

- Rechercher et soutenir les initiatives privées de réduction ou de valorisation du gisement de déchets, notamment les entreprises,
- poser les bases d'une stratégie pour réduire les déchets collectés (Programme local de prévention des déchets, déclinaison du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets non Dangereux ex-PEDMA),
- évaluer le service rendu aux usagers et mettre en place une démarche de progrès (référentiel Qualitri),
- organiser et renforcer la communication/pédagogie : établir un plan de communication, redéfinir les modalités de la communication de proximité (stands, programme avec les écoles, etc.).
- Vers une fiscalité incitative ?

